|  |  |
| --- | --- |
| **En tête lettre** |  |
| **Affaire suivie par** **(Coordonnées de la personne à contacter)** |  |
|  | **IRSN / PDS-DEND****Service Non-Prolifération et Comptabilité des matières nucléaires** |

**Nota : dossier à adresser (en version scannée et via un conteneur crypté type ZED! de préférence) pour validation préalable à**

nonproliferation@irsn.fr

**et en version papier à**

**IRSN**

**PDS-DEND/SNPC**

**BP 17**

**92262 FONTENAY AUX ROSES**

**A l’attention de**

Objet : Demande d’autorisation d’activité en lien avec des produits du tableau 1 de la CIAC

* Rappel du contexte de la demande et des objectifs d’utilisation des produits du tableau 1.
* Justification des quantités souhaitées à acquérir et/ou à détenir.
* Dates clefs et périodes de ces activités.

NOTA : le délai de soumission de la demande d’autorisation est à minima de 2 mois avant le début des activités

* …

**Pièces jointes :**

* Fiche d'information produit T1
* Déclaration attestant des mesures pour prévenir les utilisations illicites
* Etat civil, adresse personnelle du/des responsables du site concerné
* Extrait du registre du commerce (Kbis) de moins de 3 mois de la société
* Extrait de casier judiciaire (moins de 6 mois) de chaque mandataire social[[1]](#footnote-1)
* Les derniers comptes annuels approuvés de la société
* Déclaration initiale (Annexe G, Annexe E, Annexe(s) 1.1i)

**FICHE D'INFORMATION PRODUIT T1**

1. Produit concerné n°1 EXEMPLE
2. Nom chimique du produit du tableau I de la convention sur l'interdiction des armes chimiques :

*Ex : Ypérite (sulfure de bis(2-chloroethyl))*

1. Nom usuel : *ypérite*
2. N° CAS : *505-60-2*
3. Appellation commerciale :
4. Formule développée :
5. Précision quant au conditionnement du produit (pureté, état) :

*(Ex : Ce composé est conditionné en dilution dans de l'alcool (éthanol) à raison de 600 tg / ml).*

1. Produit concerné n°2 EXEMPLE
2. Nom chimique du produit du tableau I de la convention sur l'interdiction des armes chimiques :

*Ex : Ypérite (sulfure de bis(2-chloroethyl))*

1. Nom usuel : *ypérite*
2. N° CAS : *505-60-2*
3. Appellation commerciale :
4. Formule développée :
5. Précision quant au conditionnement du produit (pureté, état) :

*(Ex : Ce composé est pur sous forme liquide et stocké à température ambiante).*

1. Produit concerné n°3 EXEMPLE
2. Nom chimique du produit du tableau I de la convention sur l'interdiction des armes chimiques :

*Ex : Sarin Méthyl phosphonofluoridate d'o-isopropyl*

1. Nom usuel : *sarin*
2. N° CAS : *107-44-8*
3. Appellation commerciale :
4. Formule développée :
5. Précision quant au conditionnement du produit (pureté, état) :

*(Ex : Ce composé est dilué dans de l'alcool (éthanol) à raison de 1 mgIml).*

1. Descriptif et fonctionnement des locaux concernés par l’activité avec les produits du Tableau 1

 EXEMPLE*:*

 *Au sein du bâtiment X, les activités sont situées à l'intérieur d'un laboratoire dit laboratoire XX. Ce laboratoire est équipé de l'unité de stockage du produit et de paillasses ventilées.*

*Le laboratoire XX est équipé d'une ventilation qui lui est propre.*

*En mode normal, cette ventilation est de 600 m3/h environ.*

*Le laboratoire XX est utilisé pour des opérations spécifiques mettant en œuvre des produits très toxiques, dont le sarin dilué et l'ypérite diluée. L'accès à ce laboratoire est restreint à une équipe formée (SST et oxygénothérapie). Cette équipe est de moins de 10 personnes.*

*En cas d'alarme ou de manipulations particulières, cette ventilation passe en mode 3000 m3/h, sur une batterie de filtre à charbon actif. Ce mode est déclenché soit manuellement soit sur alarme.*

*Le stockage de ces produits est réalisé dans une armoire forte, avec ouverture clé + lecteur de badge. Cette armoire forte est reliée au service de télésurveillance.*

*Méthode de décontamination du personnel (fonctionnement classique, sas de décontamination, situation d’urgence…)*

*…*

1. Activités visées par la demande d'autorisation EXEMPLE
2. Acquisition
3. Utilisation
4. Détention
5. …
6. Période d’activité en lien avec l’autorisation demandée

EXEMPLE *: 4 ans du 01/01/13 au 01/01/17 pour les 3 activités mentionnées au §5.*

1. Quantité visée par l'autorisation demandée :

EXEMPLE *:*

*Produit 1 : consommation de 40 ml environ de solution alcoolique par an, soit 24 mg d'ypérite par an. Pour 4 ans, la quantité visée est de 96 mg d’ypérite.*

*Produit 2 : consommation de 90 g par an. Pour 4 ans, la quantité visée est de 360 g.*

*Produit 3 : consommation de 75 ml de solution alcoolique par an soit 75 mg de sarin par an. Pour 4 ans, la quantité visée est de 300 mg.*

1. But des activités mentionnés au §5 à autoriser

EXEMPLE *:*

*Produit 1 et 3, Ypérite diluée et Sarin dilué*

*Descriptif de l'utilisation*

*Les produits chimiques du tableau 1**de la convention sur l'interdiction des armes chimiques sont utilisés pour … Ces activités ont lieu régulièrement (occurrence hebdomadaire pour l’activité d’utilisation, mensuelle pour l’acquisition, permanente pour la détention) sur la période souhaitée d’autorisation.*

*…*

*Produit 2, Ypérite pure*

*Descriptif de l'utilisation*

*Ce produit chimique du tableau 1 de la convention sur l'interdiction des armes chimiques est utilisé pour…*

*Ces activités (acquisition, utilisation, détention) sont prévues uniquement en phase d’essai sur quelques mois fin 2013.*

*…*

1. Nom et adresse du fournisseur des produits de tableau 1

EXEMPLE*: CEB*

*BP n°3*

*91 710 VERT LE PETIT*

1. Adresse du site concerné

**DECLARATION POUR PREVENIR LES UTILISATIONS ILLICITES**

Je soussigné(e), */nom du responsable du site concerné/,* déclare que toutes les mesures adaptées sont prises au sein de /*Nom de la société – adresse du site concerné* / pour prévenir les utilisations illicites des produits visés par la présente demande d'autorisation.

Les mesures prises pour prévenir les utilisations illicites sont :

EXEMPLE :

*Le laboratoire XX est une zone à accès contrôlé à l'aide d'un lecteur de badge. Ce laboratoire est lui-même situé dans une zone à accès réglementé par lecteur de badge.*

*Le bâtiment laboratoire est équipé de détecteur anti-intrusion.*

*Les personnes autorisées à entrer dans le laboratoire XX ont une habilitation particulière délivrée par nos services et validée par le directeur d'activité.*

*Un cahier de laboratoire est rempli par les manipulateurs à chaque manipulation du produit décrit au paragraphe. Le décompte des produits consommés y est noté.*

*Les composés concernés sont stockés dans une armoire forte. La clé de cette armoire forte est conservée en dehors du laboratoire. L'armoire forte est équipée d'une gâche électrique pilotée par un lecteur badge + code personnel. Il est aussi équipé de capteur sismique. Le capteur sismique et le lecteur badge + code sont reliés au service de télésurveillance*

*Un bouton supplémentaire "kidnapping" est relié au service de télésurveillance avec les consignes suivantes:*

*Si ce bouton est activé, le service de télésurveillance effectue une levée de doute à l'aide de la vidéo-surveillance, puis appelle le commissariat de police ainsi que le cadre d'astreinte en dehors des heures ouvrées ou les responsables identifiés pendant les heures ouvrées.*

*En cas d'alarme, le service de télé-surveillance provoque une levée de doute à l'aide de la vidéo-surveillance, puis téléphone aux personnes responsables identifiées ou au cadre d'astreinte, ainsi qu'au commissariat de police. De plus, si l'alarme est produite en dehors des heures ouvrées, le service de télésurveillance envoie un rondier.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Nom du responsable* | *Signature* | *Date* |

**ETAT CIVIL ET ADRESSE PERSONNELLE DES RESPONSABLES DU SITE CONCERNE**

*Nom et prénom du responsable* n°1

Fonction dans la société :

Né le :

A :

Adresse personnelle :

*Nom et prénom du responsable* n°2

Fonction dans la société :

Né le :

A :

Adresse personnelle :

…

1. Le mandataire social est une personne physique mandatée par l’employeur lorsque celui-ci est une personne morale (association, entreprise ou société) : il s’agit par exemple d’un gérant pour une SARL ou une EURL, d’un PDG ou directeur général lorsqu’il s’agit d’une société commerciale. Le mandataire social est le représentant de l’employeur dans tous les actes liés à la gestion de l’entreprise, dont il est responsable devant les actionnaires, les partenaires et la loi, et tout particulièrement dans le domaine de la gestion du personnel et du droit social. [↑](#footnote-ref-1)